

SCP DUHAMEL ASSOCIES
Maître Florence ADAGAS-CAOU
Avocat
45 Boulevard Général Leclerc
83300 DRAGUIGNAN
Tél. : 04.94.68.00.35

AARPI CTC AVOCATS
Maître Lise TRUPHEME
Avocat
5 Boulevard du Roi René
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.13.41.53.53
www.ctcavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

**Sur la commune de FREJUS (83600), 173 rue d'Auriasque,
Dans un immeuble en copropriété
cadastré section BL N°262 et BL N°264,
les lots N°170, 789 et 936, savoir :**

- **LE LOT N°936** consistant en **UN STUDIO** d'une contenance de **25,43 m²** portant la mention A302 au plan du 3ème étage du Bâtiment A composé d'un hall d'entrée, d'une salle de bains, un WC indépendant, un dégagement, un séjour avec coin cuisine donnant sur une loggia fermée par des baies coulissantes d'une superficie de 5,93 m²,
Et les 198/90.990èmes des parties communes ;
- **LE LOT N°789** consistant en **UNE CAVE** d'une superficie de **3,71 m²** située au sous-sol du bâtiment A désigné sous la référence A21 au plan annexé à l'état descriptif de division,
Et les 10/90.990èmes des parties communes ;
- **LE LOT N°170** consistant en **UNE AIRE DE STATIONNEMENT** pour une voiture automobile portant le numéro 3 au plan de base
Et les 10/90.990èmes des parties communes ;

Règlement de copropriété et état descriptif de division publié le 10 mars 1981 volume 4532 N°1, modificatif publié le 22 septembre 1981 volume 4904 n°2, modificatif publié le 22 septembre 1981 volume 4904 n°1, modificatif publié le 23 mai 1985 volume 7346 n°4, modificatif publié le 11 août 1987 volume 87 P n°7193, état descriptif de subdivision publié le 11 août 1987 volume 87 P n°7192, modificatif publié le 24 mars 1999 volume 99 P n°3586.

MISE A PRIX : 31.200,00 EUROS
(TRENTE ET UN MILLE DEUX CENT EUROS)
(FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)

ADJUDICATION FIXEE
AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 A 9 H 30,
à l'audience des ventes du Tribunal Judiciaire de **DRAGUIGNAN,**
11 Rue Pierre Clément, 83300 DRAGUIGNAN,
où les biens immobiliers ci-dessus désignés
seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

OCCUPATION :

Les biens dont s'agit sont occupés par la partie saisie.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 12 janvier 2024 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN où il peut être consulté.

Le cahier peut également être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant ou, directement, sur le site www.ctcavocats.fr.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN.

A PEINE DE NULLITE, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier séquestre, complété d'un justificatif de l'origine des fonds, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 euros.

VISITE : La visite aura lieu le lundi 9 septembre 2024 de 09 h 30 à 10 h 30 (SELARL ACTAZUR : tél. : 04.94.68.00.16).

Signé : Maître ADAGAS-CAOU
Avocat